

VILLE DE BRUXELLES
Urbanisme – Plans et autorisations
Monsieur G. MICHIELS, Directeur
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf : 44P/13
N/Réf. : AVL/KD//BXL-2.2349/s.538
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Rue du Pré aux Oies, 148. Construction d'une maison unifamiliale.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Dossier traité par Mme M.-L. Cartal)

En réponse à votre lettre du 23 mai 2013, en référence, reçue le 27 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 5 juin 2013.

La demande vise la construction d'une maison unifamiliale dans la zone de protection de la ferme du Castrum, sise rue du Pré aux Oies, 239-241.

A l'examen du dossier, il apparaît que les interventions projetées ne constituent pas un enjeu patrimonial spécifique pour le bien protégé. S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, les remarques et recommandations qu'appellent les travaux.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. VAN DESSEL
Vice-Président

Copies à :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme S. Valcke (par mail : Mmes S. Valcke, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger et MM. Ph. Piéreuse, H. Lelièvre).
- A.A.T.L. – D.U. : Mme B. Annegarn.
- M. G. Coomans de Brachène, échevin de l'Urbanisme (par mail).